



# Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux d'entreprises

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux d'entreprises. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028048

**HAL Id: hceres-02028048**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028048>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Administration et  
sécurité des réseaux d'entreprises

Aix-Marseille Université - AMU

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies

Établissement déposant : Aix-Marseille Université - AMU

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle *Administration et sécurité des réseaux d'entreprises* (ASUR) est portée par le département Réseaux et Télécommunications de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Marseille - Luminy.

Elle a pour objectif de former des cadres intermédiaires administrateur système et/ou réseau pouvant travailler chez des opérateurs télécoms, des PME-PMI, des collectivités locales, des prestataires de service, etc.

Cette formation à bac+3, d'une durée d'un an, est accessible après un diplôme universitaire de technologie (DUT), un brevet de technicien supérieur (BTS) ou une deuxième année de licence scientifique (L2). Elle offre 36 places uniquement en alternance par le biais de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Avec cinq unités d'enseignement (UE) techniques, elle apporte des connaissances et compétences en conception, sécurité et administration des systèmes et réseaux informatiques, complétées par une UE transversale.

La licence professionnelle *Administration et sécurité des réseaux d'entreprises* est ouverte sur le monde professionnel avec la participation de professionnels dans les enseignements et la préparation de certifications professionnelles.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation en termes de connaissances et de compétences sont clairement identifiés et définis. Les aspects analyse, coordination, gestion de projet sont plus particulièrement évoqués et sont en adéquation avec une formation de licence professionnelle. Ils permettent aux diplômés de s'insérer à différents postes, comme par exemple analyse et conception de réseaux, mise en œuvre d'architecture.</p> <p>Des certifications techniques CISCO CCNA et CCNP et une certification en langue renforcent le caractère professionnalisant de la formation.</p> <p>Les métiers visés sont bien identifiés et correspondent à la réalité de l'insertion professionnelle des diplômés.</p>
Organisation
<p>La formation est accessible sous différents statuts : alternance (contrats de professionnalisation et d'apprentissage), formation continue, validation des acquis de l'expérience (VAE). Les modalités de l'alternance sont standards pour ce type de formation avec des périodes en entreprises de 3 ou 4 semaines. Le temps en centre de formation est de 16 semaines.</p> <p>La formation est bien construite, les unités d'enseignement (UE) sont équilibrées en contenu, en volume horaire et en ECTS. Les UE s'articulent naturellement autour des différentes thématiques des réseaux et télécommunications. Les</p>

<p>aspects sécurité sont traités dans deux unités d'enseignement. La formation s'intègre dans une démarche qualité ISO 9001 et possède différents outils de suivi (des étudiants et des évaluations de la formation par les étudiants).</p>
<p><b>Positionnement dans l'environnement</b></p>
<p>La formation est bien insérée dans l'offre de formation de ce domaine d'Aix-Marseille Université. Au sein de l'établissement et dans le même domaine, elle est complémentaire à la licence professionnelle réseaux sans fils et haut débit qui est plus orientée vers les télécommunications. Un partenariat pédagogique est établi avec cette licence professionnelle, ce qui permet le partage de compétences et matériels. Sur la région PACA, les licences professionnelles du domaine se trouvent à Nice, donc sur un autre bassin d'emploi, excepté une licence professionnelle <i>ASUR</i> qui vient d'ouvrir en formation classique à l'Université de Toulon (distante de 55 km). Il sera important de surveiller son impact sur les recrutements à venir. La formation est intégrée au CFA Epure Méditerranée et elle est certifiée ISO 9001-2008 depuis 2013. Elle développe de nombreux partenariats avec de grandes entreprises de la région (EDF, Orange, Airbus, etc.), mais aussi avec des plus petites entreprises, ce qui se traduit par des places d'alternants assurés. La formation a une visibilité nationale grâce au réseau « neticien » auquel elle appartient et qui regroupe tous les départements Réseaux et Télécommunications des IUT de France. De plus, comme toutes les licences professionnelles <i>ASUR</i>, la formation est référencée sur le site national de l'ANSSI comme formation en cyber-sécurité.</p>
<p><b>Equipe pédagogique</b></p>
<p>L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre professionnels et enseignants-chercheurs. Les professionnels assurent plus de 45 % des enseignements. Ils sont issus d'entreprises locales ou nationales, leur niveau de qualification n'est pas précisé dans le dossier. Deux PAST et quelques professionnels du domaine interviennent sur le cœur de la formation ; ce point est très positif car le dossier mentionne la difficulté de recruter et garder des intervenants professionnels sur des techniques très pointues et très demandées par les entreprises.</p>
<p><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>
<p>L'effectif est constant durant ces 4 dernières années, avec environ 35 étudiants presque exclusivement en alternance (sauf les étudiants ERASMUS). Le nombre de dossiers de candidature varie entre 80 et 100, et serait de 130 candidats en 2016 : ainsi le taux de pression a augmenté de 2,35 à 3,6, ce qui dénote une attractivité croissante. La présence d'un tableau récapitulatif serait le bienvenu. Le taux de réussite est bon (80-85 %) mais peut être un petit peu en dessous de ce qu'on peut attendre d'une formation presque exclusivement en alternance. On aurait aimé avoir une analyse plus détaillée de la raison des échecs (abandon d'alternance ? résultats académiques ?). Concernant l'insertion professionnelle, des enquêtes locales et nationales sont réalisées de façon fiable, avec de bons taux de réponse à 6 mois et à 30 mois. Les enquêtes nationales de 2012 et 2013 affichent un taux de poursuite d'études élevé, respectivement de 31 % et 51 %. Corollairement, le taux d'insertion professionnelle immédiate est faible pour une licence professionnelle en alternance. Ces taux paraissent s'améliorer dans les enquêtes à 6 mois de 2013 et 2014, mais les chiffres ne sont pas fiables (nombre de répondants inférieur à la somme des réponses de chaque item). Une réflexion sur l'insertion professionnelle et le taux de poursuite d'études doit être menée. Il est dommage que cette problématique ne soit pas abordée dans le dossier. Les emplois occupés correspondent en termes de niveau et d'intitulés aux métiers visés par cette formation.</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>
<p>La recherche est présente au travers des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique qui assure une part significative (environ 24 %) des heures d'enseignement. Certains projets tuteurés ont été proposés en lien avec des activités de recherche. Les enseignants-chercheurs sont conscients de la difficulté de tels projets pour des étudiants de licence professionnelle et privilégient des projets très cadrés. Il n'est pas précisé dans quel laboratoire les enseignants-chercheurs travaillent.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>
<p>Les étudiants de cette licence professionnelle étant tous en alternance, ce format favorise une forte proximité avec les entreprises ainsi qu'une meilleure professionnalisation des étudiants.</p>

<p>Deux certifications professionnelles (CCNA et TOEIC) renforcent le caractère professionnalisant. Le partenariat avec CISCO est un point très positif qui permet d’avoir des laboratoires avec du matériel à jour. La préparation à la certification CCNP est également proposée, elle est garante d’un niveau avancé. Toutefois, il est dommage qu’il ne soit pas précisé dans quelles conditions ces certifications sont proposées, préparées et passées.</p> <p>La participation de professionnels aux enseignements (45 %) est un plus.</p> <p>Les échanges avec les acteurs professionnels se font tout au long de la formation lors des phases d’évaluation, jurys, suivi des alternants, vacataires professionnels, conseils de perfectionnement...</p> <p>La participation des étudiants au forum de recrutement « Cisco talent connection » organisé par Cisco et ses partenaires permet de préparer leur future insertion professionnelle.</p>
<p><b>Place des projets et des stages</b></p>
<p>Les projets tuteurés (150h) et surtout les stages (32 semaines) occupent une place importante dans la formation. Le stage et le projet tuteuré constituent bien chacun une unité d’enseignement.</p> <p>Le projet tuteuré de 150h est réalisé en équipe, en centre de formation. Il est généralement pluridisciplinaire avec une forte composante technique, mais inclut une composante de communication, de droit, de gestion de projets et d’anglais. Toutes ces dimensions respectent parfaitement l’esprit du projet tuteuré. Le suivi est fait via des outils TICE. L’évaluation inclut des livrables, une note de groupe, une note individuelle.</p> <p>L’encadrement des stages reste classique et satisfaisante avec un livret de suivi, deux visites en entreprise, la participation active du tuteur en entreprise à la notation du rapport et à la soutenance de stages.</p>
<p><b>Place de l’international</b></p>
<p>La licence professionnelle a entamé une démarche pour renforcer les coopérations internationales par l’accueil d’enseignants européens et par des projets de mobilité ERASMUS. Quelques étudiants ont déjà bénéficié de ce dispositif.</p> <p>Un effort particulier est réalisé dans le cadre des enseignements d’anglais, incluant le TOEIC obligatoire ainsi que l’utilisation de supports de formation en anglais pour la certification CCNP. De plus, un séminaire de 5 jours en Angleterre a été mis en place comprenant des simulations d’entretien d’embauche, un jeu de simulation d’entreprise, un challenge réseau avec des étudiants anglais.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</b></p>
<p>Le recrutement se fait sur dossier et entretien (deux phases). L’admission est définitive à la signature de contrat d’alternance. Les effectifs de la formation sont constitués d’environ 30 % de DUT, 36 % de BTS et 34 % d’autres formations ; il serait intéressant que le dossier donne des précisions sur l’origine de ces 34 % d’étudiants. La licence professionnelle n’a reçu aucun dossier d’étudiant issu de deuxième année de licence généraliste durant ces quatre dernières années.</p> <p>Il existe des formations de remise à niveau pour la partie technique et/ou des travaux annexes pour les étudiants les plus à l’aise avec certaines disciplines. Cependant, ils ne sont pas détaillés et n’apparaissent pas dans la grille des modules. Des entretiens individuels en milieu d’année permettent aux étudiants de faire le point.</p>
<p><b>Modalités d’enseignement et place du numérique</b></p>
<p>Les modalités d’enseignement sont variées et adaptées à chaque type d’enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le module de gestion utilise un jeu de simulation d’entreprise,</li> <li>- un séminaire obligatoire d’une semaine en Angleterre et préparation du passage au TOIEC.</li> </ul> <p>La formation utilise les outils numériques sous plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une plateforme est utilisée pour la remise des rapports de projet et des livrables,</li> <li>- une vidéo en anglais de cinq minutes est demandée comme synthèse du projet tuteuré.</li> <li>- plateforme NETACAD de Cisco pour la certification CCNA,</li> <li>- plateforme <i>e-learning</i> pour les modules réseau, système.</li> </ul> <p>Même si la formation a recours aux travaux dirigés (TD)/travaux pratiques (TP), le dossier ne précise pas pour chaque matière informatique les détails des modalités d’enseignement (projets, TP, TD).</p> <p>Sept dossiers de VAE ont été instruits, il est en revanche surprenant de constater qu’un seul dossier VAE a abouti.</p>
<p><b>Evaluation des étudiants</b></p>
<p>La formation est en contrôle continu avec une partie des tests programmés à des périodes réservées. Les plateformes numériques sont utilisées pour certaines évaluations ainsi que des outils de type QCM.</p> <p>Les modalités d’obtention ainsi que la répartition des crédits ECTS sont conformes aux modalités des licences professionnelles du domaine. Toutefois, il conviendra de corriger les valeurs des ECTS de l’UE1 dont la somme doit faire 9</p>

<p>ECTS. Les évaluations de stages et projets tuteurés sont effectuées par des jurys composés d'universitaires et de professionnels. La composition précise du jury d'attribution du diplôme n'est pas donnée. Une deuxième session est organisée au mois de septembre.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Plusieurs outils de suivi sont utilisés au mieux pour permettre une bonne communication entre tous les acteurs de la formation. Ce dispositif inclut un livret électronique de suivi pour les apprenants, un document complet décrivant la formation, un document comportant toutes les coordonnées des acteurs de la formation. Il n'est pas précisé dans le dossier si le livret de suivi permet de valider les compétences de l'alternant. Le suivi des alternants est effectué au moyen d'une application dédiée et, pour l'alternant, deux réunions sont organisées avec ses tuteurs. Le dossier évoque une autoévaluation des étudiants sur leurs compétences mais sans aucune précision.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Une enquête locale concernant le devenir des étudiants est effectuée à 6 mois puis à 18 mois : seuls les résultats de l'enquête à 6 mois sont fournis. Elle est complétée par l'enquête nationale. Cette enquête bénéficie d'un taux moyen de réponse correct, de l'ordre de 73 % (2012, 2013). Une enquête à 30 mois pour la promotion 2013, menée par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), offre tous les détails sur l'insertion professionnelle des étudiants. L'enquête de l'OVE et l'enquête nationale 2013 sont parfaitement cohérentes. En revanche, nous ne retrouvons pas une corrélation des chiffres de l'enquête locale 2013 avec l'enquête nationale. De plus pour les enquêtes locales 2013 et 2014, le nombre de répondants est inférieur à la somme des réponses de chaque item.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Le conseil de perfectionnement de la licence professionnelle se réunit une fois par an. Il est constitué de tous les acteurs de la formation : équipe pédagogique, tuteurs en entreprise, représentant de l'institution et étudiants. Les points abordés sont vastes : contenus de chaque module, fonctionnement de la formation, évolutions, investissements, recrutement, documents... Le conseil joue pleinement son rôle et le dossier fait état de retrait ou d'ajout de modules. Un second conseil de perfectionnement de la composante (IUT) se réunit également une fois par an. Dans le cadre du processus qualité, plusieurs enquêtes d'autoévaluation remplies par les étudiants portent sur les différents aspects de la formation ; elles donnent des taux de satisfaction de 77 % sur les interventions et 85 % sur les autres aspects. Ces deux enquêtes portent sur des thématiques qui semblent mal définies. Une autre enquête faite auprès des entreprises donne un taux de satisfaction de la formation de 76 % à 89 %. Le processus d'autoévaluation est bien mené dans le cadre du processus qualité de la formation.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Très bonne professionnalisation.
- Préparations aux Certifications Cisco (CCNA et CCNP) et TOEIC.
- Attractivité croissante.
- Forte implication des professionnels du domaine.
- Pilotage et suivi des étudiants de qualité.
- Bonne intégration dans le tissu local et national.

### Points faibles :

- Taux d'insertion professionnelle immédiate faible pour une licence professionnelle en alternance.
- Taux de poursuite d'études important.
- Peu de détail sur l'adaptation des enseignements selon le niveau des étudiants.
- Manque de passerelles pour encourager le recrutement d'étudiants de deuxième année de licence généraliste.

### Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *ASUR* de par son caractère très professionnalisant offre les outils pour une bonne insertion professionnelle. L'équipe pédagogique assure un très bon pilotage de la formation. Le suivi personnalisé des étudiants est réel et les liens avec les entreprises du domaine sont nombreux.

L'implication des professionnels dans le cursus de formation et les fortes relations avec les entreprises sont à souligner.

La formation est globalement satisfaisante avec cependant un point très délicat : un taux de poursuite d'études important associé à un taux d'insertion professionnelle immédiate très modeste (sur la base des enquêtes nationales).

Il convient que l'équipe pédagogique réfléchisse à tous les moyens pour limiter les poursuites d'études ; peut-être en filtrant lors des entretiens de recrutement, en dialoguant avec les entreprises qui souhaitent garder les alternants en poursuite d'études...

La licence professionnelle *ASUR* accueillant différents types de publics, il serait nécessaire de formaliser des modules de mise à niveau qui prennent en compte l'origine des étudiants.

Il faudrait renforcer les liens avec l'UFR en charge de la licence généraliste pour établir des passerelles et augmenter le nombre d'étudiants issus de deuxième année de licence dans la formation.



# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

**Yvon Berland**



# **Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)**

Licence professionnelle

---

**N° du rapport HCERES :  
418659**

**Intitulé de la formation :  
Réseaux et télécommunications  
spécialité Administration et Sécurité  
des Réseaux d'entreprise (ASUR)**

**Avril 2017**

## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

### Analyse

<p><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>	<p>Concernant le <u>taux de réussite</u>, il est passé à 93 % pour la promotion sortie en septembre 2016. Il faut noter qu'aucun étudiant inscrit n'a bénéficié du dispositif Erasmus pour 2016 (les échecs relevés par l'évaluateur provenaient principalement de certains étudiants ERASMUS ou des VAE non validées).</p> <p>Concernant le <u>taux de poursuite d'études</u> important relevé par l'évaluateur notamment en 2013, il faut noter qu'un filtrage à l'entretien a été effectué. En outre, les étudiants signent et s'engagent sur la charte de la LP, notamment sur l'objectif d'insertion professionnelle, et aucun avis de poursuite d'études n'est donné. <b>Les retours des enquêtes OVE 2013 montrent les remarques défavorables des étudiants envers la formation car l'équipe pédagogique bloque pour les poursuites d'études en Master.</b></p> <p>L'engagement écrit, la parole donnée ou le frein appliqué par l'équipe ne les empêchent pas de poursuivre notamment dans les écoles privées.</p> <p>L'équipe pédagogique a proposé un <b>partenariat</b> avec le master le plus gros recruteur (AMU) pour limiter le nombre de recrutement directs à deux ou trois étudiants. Ainsi pour la promotion 2016, seuls deux étudiants ont pu intégrer directement.</p>
--	---

### Conclusion de l'évaluation

<p><b>Points faibles</b></p>	<p>Sur les derniers suivis de la promotion 2016 effectués récemment, l'enquête interne montre que le nombre de poursuites a diminué et reste dans les 20 %. En outre, toutes les poursuites s'effectuent en alternance. Cette inversion de la tendance peut s'expliquer par certains facteurs favorables comme la politique très volontariste d'Orange (1<sup>er</sup> partenaire en termes de contrats de la formation) de recruter les alternants après l'obtention de leur diplôme.</p>
<p><b>Avis global et recommandations</b></p>	<p>La recommandation formulée par l'évaluateur de discuter avec les responsables des masters (notamment AMU et Avignon) ou, mieux, de monter un partenariat formel (AMU) a été appliquée par anticipation.</p> <p>En effet, un enseignant a été recruté et nommé à la fois sur l'UFR Sciences (composante portant le master pro) et l'IUT (composante portant la Licence Pro) ce qui a favorisé la diminution du recrutement des LP : deux étudiants seulement alors que ce chiffre atteignait six ou sept étudiants certaines années (2013). En outre, une participation mixte des deux équipes pédagogiques dans les jurys de soutenance de projets ou de stages crée des conditions favorables de coopération, notamment pour limiter les recrutements de LP notamment sur la promotion 2016.</p> <p>Malheureusement, cette méthode ne peut pas s'appliquer avec les écoles privées, dont la logique est principalement commerciale.</p>